

# Direction générale de l'environnement (DGE)

Madame, Monsieur,

Pour votre information, l'opérateur Swisscom annonce le déploiement de la technologie 5G sur différentes antennes existantes. En effet, certains sites 3G permettent une reconversion de la bande 2100 MHz en 5G. Cette conversion, n'impliquant pas de modification d'antenne ou d'augmentation de puissance, n'engendre pas d'augmentation du rayonnement. Ce déploiement ne nécessite aucune autorisation des autorités cantonales ou communales.

Pour le canton de Vaud, 119 sites sont concernés et la mise en service de la 5G sur la bande 2100 MHz est en cours depuis le 9 décembre.

Selon les informations Swisscom, les installations concernées par ce changement pour votre commune, avec la date planifiée du changement, sont listées dans le tableau ci-dessous :

Commune	NPA	Code de l'installation	Description	Date de modification
Gimel	1188	GIML	Gimel terrain de foot	09.12.2019

Ces installations seront visibles en tant que « 5G » sur le site de l'office fédéral de la communication (OFCOM), à l'adresse ci-dessous, quelques jours après leur modification par l'opérateur :

[Carte des antennes 5G](#)

En vous souhaitant bonne réception de ces informations, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Bernard Gigon



**Bernard Gigon** – chef de section 'Bruit et RNI'  
**Direction générale de l'environnement (DGE)**  
**Direction de l'environnement industriel, urbain et rural**  
Ch. des Boveresses 155 - CP 33, CH – 1066 Epalinges  
Tél. 021 316 43 68  
[bernard.gigon@vd.ch](mailto:bernard.gigon@vd.ch) – [www.vd.ch/dge](http://www.vd.ch/dge)